

## Éditions IRDP

### 1. Objectifs des publications de l'IRDP

Les activités d'édition de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) ont pour fonction de répondre à différents objectifs énoncés dans le mandat de prestations :

- Mettre à disposition des connaissances, des données probantes et différentes informations dans le domaine de la formation pouvant présenter un intérêt général, contribuer au monitoring et aider à la compréhension, l'argumentation et à la décision;
- Contribuer aux réflexions, aux débats scientifiques et sociétaux en lien avec l'actualité éducative en initiant et/ou en réalisant différents types de publications d'analyse, de synthèse et de vulgarisation scientifique;
- Favoriser la médiation, la valorisation et la circulation de connaissances plurielles issues de la recherche en éducation, en mobilisant des supports et des instruments adaptés à la diversité des acteurs concernés par les questions d'éducation et de formation.

### 2. Types de publications proposées par l'IRDP

Afin d'atteindre les objectifs de sa politique d'édition, l'IRDP assure, en premier lieu, la publication de ses propres rapports et travaux et en assume la responsabilité scientifique. Dans une perspective de développement de collaborations scientifiques et de promotion de la recherche en éducation, l'IRDP peut porter des projets de publication collective, réunissant des acteurs reconnus pour leur expertise dans le champ de l'éducation et de la recherche sur une thématique donnée.

L'IRDP participe également à des projets de publications en commun avec ses partenaires privilégiés, notamment, le Service de la recherche en éducation (SRED – GE) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP – VD), selon les modalités de collaboration définies dans la convention signée entre ces différentes institutions.

Les différents types de publications de l'IRDP sont :

- *Les Rapports de recherche;*
- Les Ouvrages publiés aux *Éditions IRDP;*
- Les *irdp FOCUS;*
- Les *Dossiers thématiques.*

#### 2.1. Rapports de recherche

L'IRDP propose trois types de *Rapports de recherche* remplissant chacun des fonctions différentes et répondant à des critères et des procédures de validation spécifiques.

## **Rapports de recherche « Bleu »**

### *Fonctions*

Les *Rapports de recherche « Bleu »* ont pour principale fonction de présenter l'aboutissement d'une démarche de recherche et, par conséquent, de rendre compte des résultats obtenus par les chercheurs de l'IRDP à l'intention de l'ensemble de la communauté éducative. Ils constituent l'instrument de référence pour la valorisation et la circulation des savoirs produits au sein de l'institut.

### *Diffusion*

Destinés à une diffusion publique large, les *Rapports de recherche « Bleu »* sont adressés, en version papier ou électronique, à l'ensemble des membres des organes permanents de la CIIP. Ils sont également envoyés à différents partenaires institutionnels de l'IRDP, selon la thématique abordée et les réseaux scientifiques des auteurs. Ils sont disponibles en téléchargement sur le site de l'IRDP et dans divers catalogues en ligne.

### *Procédure d'expertise*

Les *Rapports de recherche « Bleu »* sont soumis à une double expertise scientifique par les pairs : une expertise interne et une expertise externe. Chaque expertise est effectuée selon les critères d'évaluation en vigueur.

## **Rapports de recherche « Orange »**

### *Fonctions*

Les *Rapports de recherche « Orange »* sont des documents de travail permettant de présenter l'état d'avancement d'une recherche et/ou d'un mandat en cours : délimitation d'un objet ou d'une problématique, description d'une méthodologie de recherche, présentation de résultats intermédiaires. Ils constituent également l'instrument de publication privilégié pour la valorisation et la diffusion de travaux réalisés par des stagiaires ou des assistants.

### *Diffusion*

Les *Rapports de recherche « Orange »* sont diffusés de manière limitée en version papier : aux auteurs, à l'interne de l'institution, et aux réseaux scientifiques, aux mandants éventuels et aux organes de la CIIP concernés par l'objet traité. Ils sont en principe disponibles en téléchargement sur le site de l'IRDP et dans divers catalogues en ligne. Ils sont également diffusés en version électronique auprès de différents partenaires institutionnels de l'IRDP.

### *Procédure d'expertise*

Les *Rapports de recherche « Orange »* sont soumis à une procédure d'expertise scientifique interne selon les critères d'évaluation en vigueur.

## **Rapports de recherche « Gris »**

### *Fonctions*

Les *Rapports de recherche « Gris »* sont des documents rendant compte d'une expertise réalisée par des chercheurs de l'IRDP suite à un mandat attribué par la CIIP ou par un partenaire externe. Ils sont réalisés à l'intention des mandants.

### *Diffusion*

Les *Rapports de recherche « Gris »* sont en principe à usage interne. Ils sont donc diffusés auprès des collaborateurs concernés et des mandants. Ils sont archivés par le secteur Documentation de l'IRDP et sont également consultables sur demande et à certaines conditions, en accord avec le mandant.

### *Procédure d'expertise*

Les *Rapports de recherche « Gris »* sont soumis à une procédure d'expertise scientifique interne selon les critères d'évaluation en vigueur.

## **2.2. Ouvrages publiés aux Éditions IRDP**

L'IRDP publie différents types d'ouvrages scientifiques en lien avec ses activités de recherche et/ou ses domaines d'expertise. Pour cet instrument de circulation de savoirs issus de la recherche, les projets de publication collective sont encouragés et les collaborateurs de l'IRDP peuvent solliciter des auteurs invités reconnus pour leurs travaux dans le domaine concerné. Il est également possible, pour l'IRDP, de publier des ouvrages en coédition avec d'autres partenaires institutionnels.

### *Fonctions*

Les ouvrages publiés aux *Éditions IRDP* ont pour fonction de diffuser des Actes de colloque ou de journées d'étude, de proposer une synthèse de connaissances (ouvrages de référence et/ou de vulgarisation scientifique) sur un objet déterminé, de présenter un état des lieux ou une pluralité d'éclairages sur une question vive dans le champ éducatif, de proposer un guide pratique en lien avec l'action éducative au sens large.

Pour certains travaux de recherche menés à l'IRDP et ayant abouti à des résultats de recherche conséquents, l'ouvrage peut se substituer au *Rapport de recherche « Bleu »*.

### *Diffusion*

Les ouvrages publiés aux *Éditions IRDP* sont en principe publiés au format papier et sont disponibles à la vente sur le site de l'IRDP. Certains exemplaires sont diffusés auprès de différents organes de la CIIP et de partenaires institutionnels. Afin de contribuer activement à une circulation de connaissances, les ouvrages sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site de l'IRDP et dans différents catalogues 6 mois après leur parution.

### *Procédure d'expertise*

Les ouvrages publiés aux *Éditions IRDP* sont soumis à une double expertise scientifique par les pairs : une expertise interne et une expertise externe. Chaque expertise est effectuée selon les critères d'évaluation en vigueur.

### **2.3. *irdp FOCUS***

*irdp FOCUS* est une publication en ligne de l'IRDP destinée à donner une information concise, synthétique et accessible sur les travaux de recherche en cours ou terminés, sur des manifestations en éducation ou des sujets liés aux activités de l'institut. Il peut prendre différentes formes : résumés/synthèses, comptes rendus, interviews, etc.

#### *Fonctions*

Des contenus variés et accessibles à un public très large permettent à *irdp FOCUS* de répondre à différentes fonctions :

- Donner un éclairage rapide sur une thématique, permettant de saisir les enjeux et implications des travaux de l'IRDP pour l'éducation en Suisse romande;
- Mieux faire connaître les activités et domaines d'expertises de l'IRDP;
- Rendre accessible à tous la recherche, ses méthodes, son utilité et ses résultats en lien avec l'actualité éducative;
- Proposer une entrée vers différentes thématiques permettant d'accéder à d'autres types de connaissances disponibles (rapports de recherche, publication, articles, etc.).

#### *Diffusion*

*irdp FOCUS* est publié en ligne sur le site de l'IRDP. Il est également adressé par messagerie électronique à différents destinataires sélectionnés en fonction de la thématique abordée, d'un éventuel mandat. Les acteurs de l'éducation et de la formation ayant manifesté un intérêt pour *irdp FOCUS* peuvent aussi le recevoir. En tant qu'instrument de communication, de circulation d'une information synthétique et de mise à disposition de connaissances, il s'adresse notamment aux professionnels de l'enseignement et de la formation, aux décideurs et administrateurs de l'instruction publique, aux parents, journalistes et à toutes les personnes intéressées par l'éducation.

#### *Procédure d'expertise*

*irdp FOCUS* est soumis à une procédure d'expertise scientifique interne selon les critères d'évaluation en vigueur, puis est validé par la direction. Lorsqu'il est question d'un travail sur mandat, le mandant doit être informé et avoir donné son autorisation pour la publication d'un résumé, de résultats et de recommandations.

### **2.4. Les Dossiers thématiques**

Chaque année, l'IRDP publie au minimum un numéro de *Dossiers thématiques* portant sur des questions vives en éducation. Coordonné par un ou plusieurs collaborateurs de l'IRDP, chaque *Dossier thématique* est construit sur l'articulation entre un travail de veille, une logique de synthèse et une pluralité d'éclairages.

#### *Fonctions*

Portant sur des questions vives en éducation, les *Dossiers thématiques* ont pour fonction de mettre à disposition d'un public très large intéressé par l'éducation, un état des lieux des connaissances scientifiques incontournables présentées de manière synthétique et accessible, ainsi que différents éclairages et contributions proposés par des acteurs du champ éducatif. Cette articulation entre des connaissances issues de la recherche et des discours d'acteurs impliqués fonde l'originalité des *Dossiers thématiques*.

### *Diffusion*

Les *Dossiers thématiques* sont publiés en ligne sur le site de l'IRDP. Ils sont également adressés par messagerie électronique à différents destinataires, sélectionnés en fonction de la thématique abordée. Ils sont les instruments privilégiés de mise à disposition de connaissances approfondies présentées de manière synthétique et accessible, sur une question d'éducation. Ils s'adressent donc à un public très large : professionnels de l'enseignement et de la formation, décideurs et administrateurs de l'instruction publique, parents, journalistes et toutes les personnes intéressées par l'éducation.

### *Procédure d'expertise*

Les *Dossiers thématiques* sont soumis à une procédure de double expertise externe : scientifique et professionnelle. Pour chaque type d'expertise les critères d'évaluation en vigueur répondent aux enjeux et fonctions assignés aux *Dossiers thématiques*.

## **3. Instruments de promotion et de diffusion des Éditions IRDP**

L'IRDP a pour mission de promouvoir, diffuser et assurer la circulation de connaissances issues de la recherche, et d'informations plurielles sur le système éducatif (prioritairement l'Espace romand de la formation). Cette mission concerne en premier lieu les travaux réalisés et publiés par l'institut mais la qualité de la veille documentaire, scientifique et pédagogique, permet d'élargir le travail de valorisation à d'autres types de ressources (articles de presse, publications scientifiques ou professionnelles, etc.). La promotion peut également être assurée en collaboration avec d'autres institutions partenaires de l'IRDP. Pour atteindre l'ensemble des objectifs de la présente politique des publications, l'IRDP dispose de plusieurs instruments complémentaires.

### **3.1. Le site internet de l'IRDP**

La rénovation du site internet a été orientée vers un objectif d'accès rapide à une grande diversité d'informations médiatisées et promues par l'IRDP. Conçu comme un instrument de recherche simplifiée, il offre de nombreuses possibilités d'identification, de classement et de téléchargement de ressources documentaires plurielles. Il est également mis au service de la valorisation de l'ensemble des activités de l'IRDP : recherche, documentation, monitoring, veille et information du public.

Plus globalement, l'IRDP oriente prioritairement sa politique de publications vers le numérique, tout en préservant le papier selon le type de publication. Ainsi les rapports de recherche publiés, tout autant que les autres types de publications sont en accès libre (téléchargement gratuit) sur le site internet. Ils sont également accessibles dans différents catalogues en ligne et circulent par messagerie électronique auprès de publics ciblés. Les ouvrages sont dans un premier temps disponibles à la vente et sont accessibles en ligne six mois après leur parution.

Afin de renforcer l'accès à des informations pertinentes sur le fonctionnement du système éducatif et de contribuer au monitoring, l'IRDP publie sur son site internet des données statistiques et un système d'indicateurs sur l'Espace romand de la formation.

### **3.2. Les présentations publiques des travaux de l'IRDP**

Une fois par année, l'IRDP organise une présentation publique de ses différentes publications auprès des organes de la CIIP, mais également à l'intention des acteurs de l'éducation. Ces espaces de rencontres sont l'occasion de faire connaître l'ensemble des travaux ayant donné lieu à une publication, de faire connaissance et d'échanger avec les auteurs, collaborateurs de l'IRDP ou auteurs invités.

### **3.3. Les conférences-débats, colloques et journées d'étude**

Les différentes manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par l'IRDP sont autant d'espace de présentation et de mise en discussion des travaux menés au sein de l'institut. Ouvertes à un large public, elles permettent aux collaborateurs de prendre une part active aux débats dans le champ éducatif à partir de connaissances scientifiques et de résultats de recherche. Elles contribuent bien entendu à rendre visibles les *Éditions IRDP*.

### **3.4. La participation à des manifestations scientifiques à l'externe**

En adéquation avec son mandat de prestations, l'IRDP assure une mission de coordination et de valorisation de la recherche en éducation, de soutien à différentes structures scientifiques, l'IRDP est représenté dans de nombreuses manifestations scientifiques nationales et internationales (ADMEE, SSRE, etc.). Cette présence peut aussi bien prendre la forme de communications de recherche, de participation à des comités scientifiques ou encore de soutien administratif. Ces contributions sont autant d'occasions de présenter les publications de l'IRDP dans le cadre de stands consacrés aux *Éditions IRDP*. Chaque année, l'IRDP sélectionne donc différentes manifestations scientifiques durant lesquelles sont installés des espaces de présentation (stands) des publications.

### **3.5. La coordination interinstitutionnelle**

L'IRDP vise à faire de sa mission de coordination un instrument spécifique d'initiation, de valorisation et de circulation de publications scientifiques. En utilisant tous les espaces de coordination (COCRE, CODICRE, CAHR, conventions entre centres de recherche, etc.) et de collaboration (réseaux d'intérêt scientifique, projets de recherche interinstitutionnels, etc.), l'IRDP se positionne comme un acteur important de la production et de la diffusion de la connaissance scientifique.